

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° No 520 . du 3 août 1941. nommant VM° Belvin. greffier en chef près la Cour criminelle spéciale

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 août 1941

Numéro JO
n° 537 du 31/08/1941

Date du numéro
31 août 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 juin 1941

Vu la loi du 23 juin 1941 portant création de Cours criminelles spéciales dans les territoires relevant du Secrétariat d'Etat aux colonies, notamment en son article 4,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — M° Belvind, greffier en chef du Tribunal supérieur d'appel, est nommé greffier en chef près la Cour criminelle spéciale de la Côte française des Somalis. Art. 2, — Avant d'entrer en fonctions M° Belvind prètera le serment prescrit par la loi. Art. 3 — Le présent arrêté sera enregistré, publié, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel la colonie.

N'OUAILHETAS.